

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 1 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

## RUBRIQUE1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : T GREASE  
Code des commerces : 66045-67

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrifiant pour pneu  
Secteurs d'utilisation:  
Fabrication industrielle (tous types)[SU3], Usage professionnel[SU22]

Utilisations déconseillées  
Ne pas utiliser à des fins autres que celles énumérées

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distribué par : SCHRADER S.A.S  
BP 29 - 48 rue de Salins  
25301 Pontarlier Cedex, France  
+ 33 (0)3 81 38 56 56  
[resale.info@schrader-pacific.fr](mailto:resale.info@schrader-pacific.fr)  
[www.schrader-pacific.fr](http://www.schrader-pacific.fr)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### France

Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) - Numéro national unique :  
+33 (0)1 45 42 59 59

#### Belgique

Centre Anti-Poison c/o Hôpital Militaire Reine Astrid  
+32 70 245 245

#### Luxembourg

Centre Anti-Poison c/o Hôpital Central de la Base Reine Astrid  
+352 8002 5500

## RUBRIQUE2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008:

Pictogrammes:  
Aucun

Code(s) des classes et catégories de danger:  
Non dangereux

Code(s) des mentions de danger:  
Non dangereux

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 2 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008:

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement:  
Aucun

Code(s) des mentions de danger:  
Non dangereux

Code(s) des mentions additionnelles de danger:  
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Mentions de mise en garde:  
Aucune en particulier.

Contient:

RÈGLEMENT (UE) N° 528/2012, biocides contenus: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) (Produits anti-biofilm)

## 2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, aucune substance PBT ou vPvB n'est présente conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII

Sur la base des données disponibles, aucune substance n'interfère avec le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100

Aucune autre information sur les risques

## RUBRIQUE3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Pas pertinent

### 3.2 Mélanges

| Substance         | Concentration[w/w] | Classification                                       | Index        | CAS      | EINECS    | REACH                         |
|-------------------|--------------------|------------------------------------------------------|--------------|----------|-----------|-------------------------------|
| 2,2'-oxydiéthanol | >= 20 < 30%        | Acute Tox. 4, H302<br>ATE oral =<br>13.330,000 mg/kg | 603-140-00-6 | 111-46-6 | 203-872-2 | 01-<br>211945785<br>7-21-0000 |

## RUBRIQUE4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation:  
Aérer l'ambient. Enlever immédiatement le patient de l'ambient souillé et le porter dedans à ambient très aéré. Dans le cas de malaise consulter un docteur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 3 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Contact direct avec la peau (du produit pur).:  
Laver abondamment avec l'eau et le savon.

Contact direct avec les yeux (du produit pur).:  
Laver immédiatement avec de l'eau abondant dans l'ordre au moins 10 minutes.

Ingestion:  
Pas dangereux. Est possible donnent le charbon actif en eau ou l'huile de la vaseline minérale médicinale.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens conseillés de l'extinction:  
Pulvérisation d'eau, CO<sub>2</sub>, mousse, poudres de chimies basées sur les matériaux impliqués dans le feu.

Moyens de l'extinction d'éviter:  
Jets d'eau. Utilisez des jets d'eau uniquement pour refroidir les surfaces des récipients exposés au feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections pour les manières respiratoires.  
Elmet de urgence et vêtements protecteurs complets  
L'eau vaporisée peut être employée pur protéger les personnes occupées dans l'extinction  
On conseille d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travail dans les endroits fermés et peu aérés en tous cas s'ils sont utilisés extincteur halogénait.  
Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau

## RUBRIQUE6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures durgence

6.1.1 Pour les non-secouristes:  
Laissez la zone entourant le déversement ou de rejet. Ne pas fumer  
Mettre les gants et les vêtements protecteurs.

6.1.2 Pour les secouristes:  
Mettre les gants et les vêtements protecteurs.  
Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'allumage. Pas fumée.  
Prédisposer une ventilation suffisante.  
Évacuer la zone à risque et, peut-être, de consulter un expert.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes avec la terre ou le sable.  
Si le produit est écoulée dans un cours d'eau, les eaux d'égout ou à souillé la terre ou la végétation, informer les autorités compétentes.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 4 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Pour de confinement:

Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination. L'absorber par la suite avec le matériel inerte.

Éviter qu'il pénètre dans l'égout.

6.3.2 Pour le nettoyage:

Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

6.3.3 Autres informations:

Aucune en particulier.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

## RUBRIQUE7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs

Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire.

Placer une attention particulière pendant l'utilisation puisque la présence du produit sur le pavage augmente considérablement le risque de glissement.

Voir aussi paragraphe 8 ci-dessous.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.

Entreposer dans un endroit frais, loin des sources de chaleur et `exposition directe du soleil.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication industrielle (tous types):

Manipulez-les avec une extrême prudence. Conserver dans un endroit bien aéré, loin des sources de chaleur.

Usage professionnel:

Manipuler avec soin. Conserver dans un endroit aéré et loin de la chaleur, garder le contenant hermétiquement fermé.

## RUBRIQUE8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

- Substance: 2,2'-oxydiéthanol

DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 44 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 43 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 12 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 21 (mg/kg bw/day)

Effets à l'échelle locale A long terme Employés Inhalation = 60 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets à l'échelle locale A long terme Consommateurs Inhalation = 12 (mg/m<sup>3</sup>)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 5 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Contrôles techniques appropriés:  
Fabrication industrielle (tous types):  
Pas de suivi spécifique prévu

Usage professionnel:  
Pas de suivi spécifique prévu

Mesures de protection individuelle:

a) Protection des yeux / du visage  
Non nécessaire pour l'usage normal.

b) Protection de la peau

i) Protection des mains  
Non nécessaire pour l'usage normal.

ii) Divers  
Porter un vêtement de travail normal.

c) Protection respiratoire  
Non nécessaire pour l'usage normal.

d) Risques thermiques  
Pas de danger d'être signalés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:  
Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Propriétés physiques et chimiques                                           | Valeur             | Méthode de détermination |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------|
| État physique                                                               | liquide            |                          |
| Couleur                                                                     | jaune              |                          |
| Odeur                                                                       | inodore            |                          |
| Seuil olfactif                                                              | non déterminé      |                          |
| Point de fusion/point de congélation                                        | non déterminé      |                          |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | non déterminé      |                          |
| Inflammabilité                                                              | pas inflammable    |                          |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion                                | nas pertinent      |                          |
| Point d'éclair                                                              | pas inflammable    | ASTM D92                 |
| Température d'auto-inflammabilité                                           | non déterminé      |                          |
| Température de décomposition                                                | non déterminé      |                          |
| pH                                                                          | 10,5               |                          |
| Viscosité cinématique                                                       | nas pertinent      |                          |
| solubilité(s)                                                               | soluble dans l'eau |                          |
| Solubilité dans l'eau                                                       | soluble dans l'eau |                          |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)                           | non déterminé      |                          |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 6 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

| Propriétés physiques et chimiques | Valeur        | Méthode de détermination |
|-----------------------------------|---------------|--------------------------|
| Pression de vapeur                | non déterminé |                          |
| Densité et/ou densité relative    | non déterminé |                          |
| Densité de vapeur relative        | non déterminé |                          |
| Caractéristiques des particules   | nas pertinent |                          |

## 9.2. Autres informations

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

a) Explosifs

i) sensibilité aux chocs  
Pas pertinent

ii) effet du chauffage en milieu confiné  
Pas pertinent

iii) effet de l'inflammation en milieu confiné  
Pas pertinent

iv) sensibilité aux chocs  
Pas pertinent

v) sensibilité au frottement  
Pas pertinent

vi) stabilité thermique  
Pas pertinent

vii) colis  
Pas pertinent

b) Gaz inflammables

i) Tci/limites d'explosion  
Pas pertinent

ii) vitesse de combustion fondamentale  
Pas pertinent

c) Aérosols  
Pas pertinent

d) Gaz comburants  
Pas pertinent

e) Gaz sous pression  
Pas pertinent

f) liquides inflammables  
Pas pertinent

g) Solides inflammables

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 7 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

- 
- i) vitesse de combustion ou durée de combustion en ce qui concerne les poudres métalliques  
Pas pertinent
  - ii) déclaration indiquant si la zone mouillée a été franchie  
Pas pertinent
  - h) Substances et mélanges autoréactifs
  - i) température de décomposition  
Pas pertinent
  - ii) propriétés de détonation  
Pas pertinent
  - iii) propriétés de déflagration  
Pas pertinent
  - iv) effet du chauffage en milieu confiné  
Pas pertinent
  - v) puissance explosive, le cas échéant  
Pas pertinent
  - i) Liquides pyrophoriques  
Pas pertinent
  - j) Solides pyrophoriques
  - i) déclaration indiquant si une inflammation spontanée se produit lors du versement ou dans les cinq minutes qui suivent, en ce qui concerne les solides sous forme de poudre  
Pas pertinent
  - ii) déclaration indiquant si les propriétés pyrophoriques peuvent changer au fil du temps  
Pas pertinent
  - k) Substances et mélanges autochauffants
  - i) déclaration indiquant si une inflammation spontanée se produit et indiquant l'élévation maximale de température obtenue  
Pas pertinent
  - ii) résultats des tests de dépistage visés à l'annexe I, section 2.11.4.2, du règlement (CE) no 1272/2008, s'ils sont pertinents et disponibles  
Pas pertinent
  - l) Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables au contact de l'eau. Les informations suivantes peuvent être fournies
  - i) identité du gaz émis, si elle est connue  
Pas pertinent
  - ii) déclaration indiquant si le gaz émis s'enflamme spontanément  
Pas pertinent
  - iii) taux d'évolution des gaz  
Pas pertinent
  - m) Liquides comburants  
Pas pertinent

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 8 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

---

n) Solides comburants

Pas pertinent

o) Peroxydes organiques

i) température de décomposition

Pas pertinent

ii) propriétés de détonation

Pas pertinent

iii) propriétés de déflagration

Pas pertinent

iv) effet du chauffage en milieu confiné

Pas pertinent

v) puissance explosive

Pas pertinent

p) Corrosif aux métaux

i) métaux corrodés par la substance ou le mélange

Pas pertinent

Pas pertinent

iii) référence à d'autres sections de la fiche de données de sécurité concernant les matériaux compatibles ou incompatibles

Pas pertinent

q) Explosifs désensibilisés

i) agent désensibilisant utilisé

Pas pertinent

ii) énergie de décomposition exothermique

Pas pertinent

iii) vitesse de combustion corrigée (Ac)

Pas pertinent

iv) propriétés explosives de l'explosif désensibilisé dans cet état

Pas pertinent

## 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

a) sensibilité mécanique

Pas pertinent

b) température de polymérisation auto-accélérée

Pas pertinent

c) formation de mélanges poussières/air explosibles

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 9 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Pas pertinent

d) réserve acide/alcaline

Pas pertinent

e) taux d'évaporation

Pas pertinent

f) miscibilité

Pas pertinent

g) conductivité

Pas pertinent

h) corrosivité

Pas pertinent

i) groupe de gaz

Pas pertinent

j) potentiel redox

Pas pertinent

k) potentiel de formation de radicaux libres

Pas pertinent

l) propriétés photocatalytiques

Pas pertinent

## RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Sans risques de réactivité

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

Rien à signaler

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 10 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

## RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

ATE(mix) oral = ∞  
ATE(mix) dermal = ∞  
ATE(mix) inhal = ∞

- (a) toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- (b) corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- (c) lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- (d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- (e) mutagénicité sur cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- (f) cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- (g) toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- (h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- (i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- (j) danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Dangers pour la santé :

Contact avec les yeux : un contact accidentel avec les yeux peut causer une irritation.

Contact cutané : le produit n'est pas un irritant. Contact direct répété et prolongé peut dégraisser et irriter la peau et causer une dermatite dans certains cas.

Ingestion : ingestion peut causer une irritation muqueuse produit de la gorge et le système digestif, ce qui entraîne des symptômes digestifs anormaux et des troubles intestinaux.

Inhalation : une exposition prolongée aux vapeurs ou brouillards du produit peut causer une irritation des voies respiratoires.

Relativement aux substances contenues:

2,2'-oxydiéthanol:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 13330

2,2'-ossidetanol

\*\*\*\* Non traduit \*\*\*\*

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible.

#### 11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, aucune substance n'interfère avec le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100

## RUBRIQUE 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Relativement aux substances contenues:

2,2'-oxydiéthanol:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 11 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

C(E)L50 (mg/l) = 75222

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

## 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Sur la base des données disponibles, aucune substance PBT ou vPvB n'est présente conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, aucune substance n'interfère avec le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable constaté

## RUBRIQUE13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les récipients vides. Les vidanger à l'égard des normes en vigueur. Le résiduel certain du produit doit être vidangé aux compagnies autorisées selon les normes en vigueur.  
Récupérer si possible. Actionner en accord aïx dispositions locales et nationales en vigueur.

## RUBRIQUE14. Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non inclus dans le champ d'application de les réglementations concernant le transport des marchandises dangereuses: par route (ADR); par train (RID); par avion (OACI / IATA); par maritime (IMDG).

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Aucun

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun

### 14.4. Groupe d'emballage

Aucun

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

T GREASE 66045-67

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 12 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Aucun

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible.

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

On ne prévoit pas de transport en vrac

## RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances de la liste candidate (article 59 de REACH)

Sur la base des données disponibles, aucune substance SVHC n'est présente

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur n'a pas fait une évaluation de la sécurité chimique

## RUBRIQUE 16. Autres informations

### 16.1. Autres informations

Description du mentions de danger exposé au point 3

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

Classification et procédure utilisée pour dériver la classification des mélanges selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Pas de danger d'être signalés. Procédure de classement: Méthode de calcul

Informations réglementaires:

Reg 1907/2006 CE

Reg 1272/2008 CE

Reg 878/2020 CE

Sources bibliographiques:

SAX 12 Ed Van Nostrand Reinhold

MERCK INDEX 15 Ed

ECHA: European Chemicals Agency (<https://echa.europa.eu/it/information-on-chemicals>)

OSHA: European Agency for Safety and Health at Work

IARC: International Agency for Research on Cancer

IPCS: International Programme on Chemical Safety (Cards)

NIOSH: Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

TOXNET: Toxicology Data Network

WHO: World Health Organization

CheLIST: Chemical Lists Information System

GESTIS: International Limit Value (<https://limitvalue.ifa.dguv.de/>)

Acronymes :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

- ADR: Accord Européen Relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par Route

- CLP: Classification, Labelling and Packaging

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**T GREASE 66045-67**

Publié le 15/01/2025 - Ver. n. 3 du 20/01/2025

# 13 / 13

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

- 
- CSR: Chemical Safety Report
  - DNEL: Derived No Effect
  - EC Effective Concentration
  - IATA International Air Transport Association
  - IMDG International Maritime Dangerous Goods
  - LC Lethal Concentration
  - LD Lethal Dose
  - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
  - PNEC: Predicted No Effect Concentration
  - STEL: Short Term Exposure Limit
  - SVHC: Substance of Very High Concern
  - TLV: Threshold Limit Value
  - TWA: Time Weighted Average
  - vPvB: very Persistent, very Bioaccumulative and toxic

## AVIS AUX UTILISATEURS

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur les connaissances disponibles à la date de la préparation de cette fiche.

L'utilisateur doit être conscient des risques possibles associés à l'utilisation du produit, autre que celle pour laquelle le produit est fourni. La feuille ne exonère pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer tous les règlements régissant ses activités. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour aider l'utilisateur à remplir ses obligations concernant l'utilisation de produits dangereux.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'autres obligations juridiques que celles mentionnées et de règles régissant la possession et l'utilisation du produit, puisque l'utilisateur est le seul responsable.

\*\*\* Cette fiche annule et remplace toutes les éditions précédentes.